
BONNARD / MASSENA

1 message

DUVAL Lionel <lionel.duval3@wanadoo.fr>
À : bonnard63@gmail.com

6 janvier 2026 à 17:24

Monsieur et Madame BONNARD**12 boulevard Thermal****63100 CLERMONT-FERRAND**

CLERMONT-FERRAND le 6 janvier 2026

Mail : bonnard63@gmail.com**Nos réf : BONNARD / MASSENA**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je fais suite à votre mail de ce jour qui annexe la copie du pli recommandé que vous avez cru bon devoir m'adresser.

Je constate, une fois encore, que vous n'avez de cesse de remettre en cause mes diligences et compétences dans votre dossier.

Connaissant parfaitement mes obligations professionnelles et déontologiques, je pense que vous semblez oublier que les avis et conseils que je dois vous dispenser doivent être objectifs et correspondre à la réalité juridique.

Il en demeure donc que je ne peux pas systématiquement acquiescer à vos préconisations et demandes lesquelles ne sont pas forcément en adéquation avec la procédure en cours et vos intérêts.

Fort de vos recherches personnelles, vous tentez de me les imposer et de changer la nature de la procédure alors même que vous n'en êtes pas à l'initiative.

Mes tentatives pour vous le faire comprendre restent vaines dans la mesure où vous ne voulez pas accepter les conseils professionnels que je vous dispense dans votre seul intérêt.

La procédure est circonscrite qu'au seul paramétrage des télécommandes de votre portail situé en limite de voirie et à la remise de la nouvelle clé du portail séparatif des deux fonds dans la mesure où vous avez pris l'initiative de remplacer la serrure le jour de l'audience.

Aucun autre sujet n'est de mise et n'a lieu d'être évoqué car tout ajout hors sujet générera inéluctablement un refus de notre adversaire à l'exception, peut être, d'une identification plus précise de la fille de Madame MASSENA habilitée à être porteuse de l'une des deux télécommandes (alors que jusqu'à présent je n'étais pas informé que Madame MASSENA avait deux filles).

Toutes les autres questions, objet de vos préoccupations et de celles de Madame MASSENA, doivent faire ou feront l'objet d'une autre procédure.

Les relations entre l'Avocat et ses clients étant basées sur la confiance, vos mises en cause perpétuelles me démontrent que manifestement elle n'est plus de mise en ce qui nous concerne.

Pour ma part, je n'écris pas la présente sous la forme recommandée laquelle ne me semble ni adaptée ni nécessaire.

En revanche si vous persistez à m'écrire de façon comminatoire, je serai amené à mettre un terme à mon mandat.

Bien cordialement,

L. DUVAL

Lionel DUVAL, avocat

33 place de jaude

63000 CLERMONT FERRAND

Tel 04.73.93.80.09

Fax 04.73.93.40.21

Mail LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr

Eu égard au nombre croissant de fraudes, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est plus envoyé, par mail, de RIB.

Si vous deviez être destinataire d'un tel document, je vous invite à prendre attache auprès du Cabinet pour le signaler, afin que nous vérifions ensemble les 6 derniers numéros de celui-ci.

Ce message est confidentiel et est exclusivement réservé à son ou ses destinataires désignés. Son contenu peut relever du secret professionnel et ne peut en aucun cas être communiqué à toute personne autre que son ou ses destinataires désignés. Si vous avez reçu ce message par erreur, vous êtes tenu de respecter sa confidentialité et nous vous prions de nous avertir immédiatement.

Conformément aux articles 13 et 15 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes informés que :

- L'Avocat met en œuvre le traitement de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la prise de rendez-vous, la gestion, la facturation, la comptabilité, le recouvrement et le suivi des dossiers de ses clients,

- ces données sont collectées pour la bonne gestion des dossiers, dans un cadre contractuel ou précontractuel à la demande du client. L'intérêt légitime du traitement des données réside dans la mission confiée à l'Avocat : Assistance et représentation en justice, règlement amiable des litiges, consultation et conseils juridiques,

- le destinataire des données est Maître Lionel DUVAL, Avocat inscrit au Barreau de Clermont-Ferrand, à l'adresse : [33 Place de Jaude](#), [63000 CLERMONT-FERRAND](#), téléphone : 04.73.93 80 09, mail : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr,

- la durée de conservation de ces données est de 5 ans à compter de l'issue de la mission de l'Avocat,

- vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement des données vous concernant, d'un droit d'interrogation, mais également du droit de demander une limitation du traitement ou de s'opposer au traitement des données personnelles, et du droit à la portabilité des données,

- vous devez adresser votre demande à l'adresse électronique suivante : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr ou par courrier postal au cabinet de Maître Lionel DUVAL, [33 Place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND](#), accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé,

- une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL si vous estimez que la protection de vos données personnelles n'a pas été assurée,

- des informations complémentaires concernant l'exercice de ce droit sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.cnil.fr>